



**Assurons
un monde
plus ouvert**

Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2022

CNP Assurances annonce le succès de l'émission d'une obligation subordonnée Tier 3 de 500 M€.

CNP Assurances a finalisé avec succès sa première émission subordonnée Tier 3 de l'année pour un montant de 500 M€. Il s'agit d'obligations de maturité 7 ans portant intérêt au taux fixe de 1,25 % jusqu'au 27 janvier 2029. Cette émission constitue du capital réglementaire Tier 3 conformément à la directive Solvabilité 2.

L'obligation a été placée auprès de plus de 90 investisseurs, dont 75% de sociétés de gestion, 19% d'assureurs et de fonds de pension et 5% de banques privées. Elle a été souscrite par des investisseurs en France à 29%, en Europe du Nord à 21%, au Benelux à 19%, en Allemagne/Autriche à 15%, au Royaume-Uni/Irlande à 9%, et dans d'autres pays à 7%. L'émission a été sursouscrite plus de 2,2 fois avec un carnet d'ordres total de 1,1 milliard d'euros témoignant de la confiance des investisseurs dans la solidité financière de CNP Assurances.

Les titres sont notés A- par Standard & Poor's et BBB+ par Fitch.

Cette émission permet au groupe CNP Assurances de préparer les prochaines arrivées à échéance obligataires tout en conservant une flexibilité financière d'émissions de dettes subordonnées.

Le règlement est prévu le 27 janvier 2022. Les termes finaux seront disponibles sur le site www.cnp.fr et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

Contacts Presse

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

Alexis Chauffrein 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :



Investisseurs et analystes

Céline BYL 01 42 18 77 95

Pascale Fargnier 01 42 18 93 27

infofi@cnp.fr

